BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1185

47 – LOT-ET-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

Ventes et cessions

423 502 681 RCS Agen.
SARL COM.PRESSE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 15244.00 EUR.
Adresse : 6, Rue Tarnac, Rue Fafitte la Joannenque, 47220 Astaffort.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : Dénomination : COM'PRESSE Forme : Société à Responsabilité Limitée Adresse du siège : 6, rue Tarnac 47220 Astaffort Capital : 15.244 € Numéro unique d'identification : 423 502 681 Lieu d'immatriculation : AGEN Société absorbée : Dénomination : CHANGER TOUT Forme : Société par Actions Simplifiée Adresse du siège : 47, rue Nationale 32700 Lectoure Capital : 300.005 € Numéro unique d'identification :442 599 395 Lieu d'immatriculation : AUCH Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue sur la base des comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2020 pour la société Absorbante et clos au 31 décembre 2019 pour la société Absorbée Actif : 662.904 € Passif : 135.901 € Actif net apporté : 527.003 € Rémunération des apports : la société COM ' PRESSE augmentera son capital social de 15.244 € par l'émission de 1.000 parts sociales nouvelles de 15,244 € de valeur nominale chacune, attribuées aux associés de la société CHANGER TOUT, mais cette dernière société étant propriétaire de la totalité des parts sociales de la société Absorbante, COM' PRESSE réduira son capital social par annulation de titres d'un montant nominal de 15.244 € Rapport d'échange des droits sociaux : 0,0166 part sociale de la société Absorbante pour 1 action de la société Absorbée Prime de fusion : 511.759 € Date du projet commun de fusion : 8 décembre 2020 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: pour la société absorbante au RCS d'Agen en date du 23 décembre 2020 et pour la société absorbée au RCS d'Auch en date du 23 décembre 2020 en date du 13 novembre 2020..